



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3153

Texte de la question

VIOLENCES À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Martine Faure, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Martine Faure. Ma question s'adresse également à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. La réponse qu'il vient de faire ne nous satisfait pas. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Je voudrais donc revenir sur ce sujet, qui a souvent été abordé, mais toujours mal traité, comme à l'instant.

Je veux parler des dégâts collatéraux créés par les suppressions de postes et notamment des violences dans les cours de récréation, qui sont la conséquence directe de la disparition progressive des surveillants, des conseillers d'éducation, des enseignants spécialisés, des assistantes sociales, des médecins, des infirmières scolaires et du manque de formation des maîtres. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Mme Claude Greff. N'importe quoi !

M. Christian Paul. Voilà la réponse à la question de M. Luca !

Mme Martine Faure. En effet, si neuf élèves sur dix affirment se sentir bien à l'école, l'enquête dont M. Luca vient de parler révèle que, pour certains enfants, l'école peut être un lieu d'humiliation et de souffrance.

Je ne reviendrai pas sur les chiffres qui ont déjà été donnés, mais je ne pense pas, monsieur le ministre, qu'un conseil scientifique contre les discriminations ou la publication d'un nouveau rapport sur la violence à l'école soient des solutions efficaces.

Je sais - nous savons tous - que le problème existe depuis très longtemps, mais avant 2002 il était possible d'y remédier très vite. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) La présence d'adultes compétents, attentifs et disponibles reste la meilleure prévention face aux comportements de violence.

L'école doit éduquer, mais elle doit aussi protéger ceux qui lui sont confiés. Votre politique aveugle de réduction de postes accroît les inégalités scolaires, empêche ces enfants de profiter de l'instruction dispensée par l'école républicaine et contribue à les exclure du système. Quand allez-vous y renoncer ? Donnez-nous, s'il vous plaît, de véritables réponses ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, il y a un an nous concluons les états généraux de la sécurité à l'école avec la volonté ferme de s'attaquer à toutes les formes de violence. Depuis un an, nous avons considérablement progressé. ("*Non !*" sur les bancs du groupe SRC.)

M. Michel Sapin. Et avant cela ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Attendez, vous allez voir !

Nous avons réalisé 99 % des diagnostics de sécurité dans les huit mille collèges et lycées, qui font l'objet de dix mille préconisations.

M. Jean Glavany. Et la violence progresse !

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous attendons, monsieur Glavany, que les conseils généraux et les conseils régionaux mettent en oeuvre les diagnostics de sécurité et les préconisations des conseils d'administration de chacun des

établissements scolaires ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Julien Dray. C'est la gauche qui a créé un numéro vert en Île de France !

M. le président. Allons ! Un peu de calme !

M. Luc Chatel, *ministre*. Deuxièmement, nous avons créé des équipes mobiles de sécurité - cinq cents postes - qui sont aujourd'hui reconnues par tous dans les établissements scolaires. Vous étiez contre !

M. Pierre Gosnat. Ce n'est pas la solution !

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous n'étiez pas d'accord avec la création de ces personnels qui dépendent du recteur et sont composés pour moitié de personnels de l'éducation nationale et pour l'autre de personnels de la police et de la gendarmerie. Ils ont aujourd'hui démontré leur efficacité.

M. Julien Dray. Arrêtez de dire n'importe quoi !

M. Luc Chatel, *ministre*. Troisièmement, vous critiquez à longueur de journée la formation des enseignants, mais nous avons mis en place, pour la première fois, une formation à la tenue de classe des enseignants,...

M. Julien Dray. Vous n'avez encore rien fait ! Ce ne sont que des annonces !

M. le président. Monsieur Dray, s'il vous plaît !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...pour faire en sorte que les enseignants inexpérimentés qui arrivent dans un établissement difficile soient mieux préparés et armés pour faire face à des situations de tension qu'ils peuvent rencontrer.

M. Julien Dray. C'est du bidon !

M. Luc Chatel, *ministre*. Enfin, madame la députée, concernant le harcèlement, c'est la première fois qu'il y a une mobilisation générale sur ce sujet. Interrogez les scientifiques, à commencer par M. Debarbieux, qui n'est pas particulièrement membre de l'UMP. Alors, de grâce, ne nous donnez pas de leçons sur tous ces sujets ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3153

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 avril 2011